

BERBER VERBAL OPPOSITIONS IN LIGHT OF THE PSYCHOMECHANICAL APPROACH OF LANGUAGE

LES OPPOSITIONS VERBALES BERBERES A LA LUMIERE DE LA PSYCHOMECHANIQUE DU LANGAGE

OPOZIȚIILE VERBALE BERBERE IN LUMINA ABORDĂRII PSIHOMECANICE A LIMBAJULUI BERBER

« Dans le cas de l'*aspect*, le chemin suivi psychologiquement, pour aboutir est l'appel au temps inhérent au verbe, impliqué *en* lui. Dans le cas du *temps*, l'appel au temps adhérent au verbe, expliqué *avec* lui » Gustave GUILLAUME (1994 : 48)

« Le spécialiste d'une langue est parfois tenté de montrer qu'elle est littéralement incomparable, mais, s'agissant d'un problème aussi central que celui du système verbal, mieux vaut ne pas faire fi des notions générales »

Lionel GALAND (2013 : 218)

Abdelaziz BERKAI

Département de Langue et Culture Amazighes, Faculté des Lettres et des Langues
Université de Béjaïa
Courriel : aberkai@yahoo.fr

Abstract

We will try in this contribution to understand the functioning of the system of Berber (Kabyle) verbal oppositions in the light of language psychomechanics of Gustave GUILLAUME, notably its opposition between tense in posse or "involved" and tense in esse or "explained". We will study this system both axiologically and terminologically : we will discuss the values of the different oppositions while discussing the current denominations. But before that, we first start by precisely defining the key concepts of our presentation, namely tense, mood and aspect by summoning, in addition to Berber, languages as different as French and Arabic, but also incidentally English.

Résumé

Nous essaierons dans la présente contribution de comprendre le fonctionnement du système des oppositions verbales berbères (kabyles) à la lumière de l'approche psychomécanique de Gustave Guillaume. Nous étudierons ce système au double plan axiologique et terminologique : nous aborderons les valeurs des différentes oppositions tout en discutant leurs dénominations actuelles. Mais avant cela, nous commencerons d'abord par définir précisément les concepts clés de notre exposé, à savoir le temps, l'aspect et le mode en convoquant, en plus du berbère, des langues aussi différentes que le français et l'arabe, mais aussi subsidiairement l'anglais.

Rezumat

Vom încerca în această contribuție să înțelegem funcționarea sistemului de opoziții verbale berbere (kabyle) în lumina abordării psihomecanice a lui Gustave Guillaume. Vom studia acest sistem atât din punct de vedere axiologic, cât și din punct de vedere terminologic : vom discuta valorile diferitelor opoziții în timp ce discutăm denominările actuale. Dar, înainte de aceasta, vom începe prin a defini cu exactitate principalele concepte ale prezentării noastre și anume timpurile, aspectul și modul apelând, în afară de limba berberă, la limbi destul de diferite cum ar fi limba franceză și limba arabă, dar și, în subsidiar, la limba engleză.

Key words : tense, aspect, mood, verbal stem, Kabyle.

Mots clés : temps, aspect, mode, thème verbal, kabyle

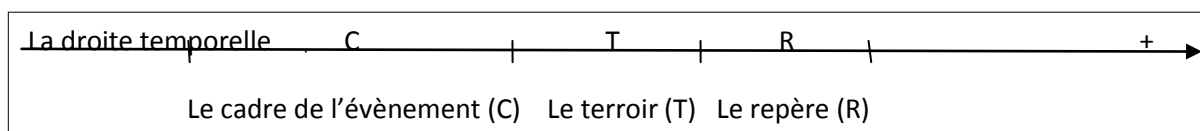
Cuvinte cheie : timp, aspect, mod, temă verbală, kabyle

1. Introduction : définition des concepts

L'objet du présent article est de discuter des thèmes des oppositions verbales kabyles, leurs valeurs et dénominations. Nous nous inspirerons de l'approche psychomécanique du langage, notamment son opposition entre le temps *in posse* ou « impliqué » et le temps *in esse* ou « expliqué », dans la définition des concepts clé de notre exposé, à savoir le temps, l'aspect et le mode. Nous adopterons une approche onomasiologique qui part des signifiés pour aboutir aux signifiants. Cette approche nous conduira à proposer des dénominations qui ne sont pas nécessairement très connues en linguistique berbère, mais cela n'est pas notre objectif ici et nous sommes tout à fait d'accord, en l'occurrence, avec Lionel GALAND lorsqu'il écrit qu'« il est toujours tentant de proposer une nouvelle terminologie. La solution la plus sûre est sans doute l'emploi de numéros (...) mais elle est aussi une capitulation » (1977 : 292). Nous commencerons a priori par l'usage de numéros avant d'attribuer, a posteriori et pour ne pas « capituler », un nom à chaque numéro.

Pour l'efficacité méthodologique de notre exposé nous préférons commencer par définir les concepts avant de discuter leur application au système verbal kabyle. Un système que la quasi-totalité des berbérissants définissent à la suite d'André Basset comme reposant essentiellement sur des oppositions aspectuelles.

1. Le temps est défini par S. CHUNG et A. TIMBERLAKE (1985) comme une dimension directionnelle avec un point ou intervalle de temps appelé repère (*tense locus*), considéré généralement comme le moment de l'énonciation. Un évènement se produit dans un intervalle de temps, appelé cadre de l'évènement (*event frame*). Le terroir¹ (temps) localise l'évènement dans le temps par rapport au repère (McCRINDLE, 1999 : 28). Ce que nous pouvons schématiser comme suit :



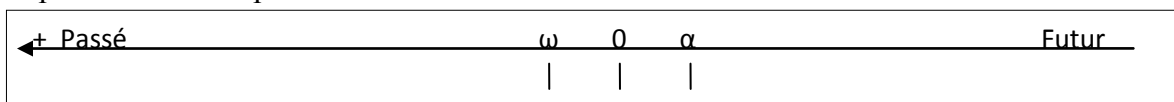
De sorte que :

$C < (\text{avant}) R \Rightarrow T = \text{passé}$

$C = (\text{dans}) R \Rightarrow T = \text{présent}$

$C > (\text{après}) R \Rightarrow T = \text{futur}$

Gustave GUILLAUME oriente dans son schéma représentatif de la droite temporelle « la marche du temps » vers le passé étant donné, explique-t-il, que c'est le futur qui devient du passé à mesure que le temps avance (GUILLAUME, 1993 : 51), ce qui est vrai. Il s'agit en l'occurrence du temps *in esse* ou « expliqué » qui se situe en dehors du procès verbal et s'opposerait en cela à l'aspect où le temps est interne au procès.



Le segment ω - α représente le temps Présent : ω -0 est la partie déjà accomplie ou « décadente » du présent, 0- α sa partie inaccomplie ou « incidente » (GUILLAUME, 1993 : 52 ; 1994 : 66).

¹ C'est un terme de DAMOURETTE et PICHON équivalant à *tense* de l'anglais ou *tempus* de l'allemand qui se distinguent dans ces deux langues de *time* et *zeit* respectivement (LEEMAN-BOUIX : 145). On peut le dénommer en berbère *imir* et le distinguer ainsi de *akud* (temps ou *time*).

2. Nous n'avons pas malheureusement une définition aussi formalisée de l'**aspect**, même si la littérature est abondante sur le sujet. Le dictionnaire Larousse de la linguistique le définit comme « une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (ou par le nom d'action), c'est-à-dire la représentation de sa durée, de son déroulement ou de son achèvement (aspect inchoatif, progressif, résultatif, etc.) » (DUBOIS et al., 2002 : 53). Une définition de l'aspect dépendante du sujet parlant, alors qu'il peut tout à fait s'exprimer par la seule forme verbale. Pour Marcel COHEN, cité par David Cohen, « la distinction [aspective]... est au total objective et concrète et porte sur le procès... lequel est extérieur au sujet parlant » (1989 : 35). Procès se déroulant dans un temps qui lui est interne (le temps *in posse*² ou *temps impliqué* de G. GUILLAUME) donc non « repérable ». Cette « non-repérabilité » du temps fait que c'est l'*aspect* du déroulement du procès qui devient concret et se prête mieux à l'analyse. Il convient de compléter cet essai définitoire par l'ajout de deux caractéristiques fondamentales de l'aspect qui le distingueraient des autres catégories verbales :

- a. L'aspect est polyvalent pour ne pas dire « spatial » (MIRAMBEL, 1960 : 78), alors que le temps est linéaire. Cette polyvalence ou spatialité tient au fait que le déroulement du procès est considéré de plusieurs points de vue :
 - son achèvement ou non-achèvement : aspect accompli, perfectif vs non-accompli, inaccompli, imperfectif ;
 - sa durée : ponctuel, momentané, aoristique vs duratif, statif ;
 - son caractère unique ou répétitif : aspect semelfactif vs fréquentatif, itératif ;
 - son commencement ou aboutissement : aspect inchoatif, ingressif vs terminatif, résultatif, etc.
- b. L'aspect est une catégorie qui relèverait plus du thème verbal que de ses désinences et autres auxiliations. Le verbe à l'infinitif *marcher* exprime, pour G. GUILLAUME, par lui-même, en dehors de tout apport extérieur au verbe, un aspect qu'il appelle *tensif*, « vu qu'il représente le verbe en tension » (1993 : 20). A contrario, on ne peut pas parler d'aspect itératif dans *il écrit tous les jours*, car l'itération est exprimée par le segment *tous les jours* et non par la forme verbale.

Il convient aussi de distinguer l'aspect du « para-aspect » que les Allemands appellent « aktionsart » qui concerne les modifications sémantiques internes au procès et non son déroulement dans le temps (FEUILLET, 2001 : 139). L'opposition en berbère entre les formes verbales : *ereq* « s'égarer, se tromper » vs *smeereq* « faire semblant de ne pas savoir, de s'égarer » ; *seukkez* marcher en s'appuyant sur une canne » vs *semeukkez* « faire semblant de marcher en s'aidant d'une canne » (MANSERI, 1999 : 156), relèverait du lexique et non de la grammaire. En arabe *kasara* « briser » vs *kassara* « briser en petits morceaux » ou en russe *pit'* « boire » vs *vypit'* « boire entièrement »³, relèveraient aussi du lexique en ce qu'ils concernent des modifications sémantiques internes au procès et non son déroulement dans le temps.

3. La catégorie grammaticale la plus clairement subjective est sans doute le **mode** qui implique le sujet parlant dans le procès exprimé par le verbe. C'est « la façon d'appréhender ou de présenter le procès (état ou action) exprimé par le verbe » (LEEMAN-BOUIX, 2005 : 19). Mais le mode « implique une organisation particulière du système verbal, dont on sait depuis longtemps qu'elle est inconnue du berbère. Pourtant une langue sans mode peut exprimer des valeurs modales », écrit à juste titre L. GALAND (2002 : 261). C'est l'opposition entre mode et modalité. Le premier est

² Par opposition au temps *in esse* ou *temps expliqué* qui est extérieur au procès lequel est situé (dans le Temps) par rapport à un repère considéré souvent comme le moment de l'énonciation (v. la définition du temps en § I.1).

³ L'exemple en arabe est emprunté à Gérard LECOMTE, cité par Jack FEUILLET, et celui en russe à Gustave GUILLAUME. Ce dernier parle d'oppositions aspectuelles en russe en donnant cet exemple amputé ici de son premier terme *vypivat'* « boire avec excès, souvent » dont l'opposition aux deux autres termes relèverait effectivement de l'aspect (1994 : 54).

« une catégorie du verbe qui est grammaticalisée formellement », alors que la seconde concerne « les diverses manières d'envisager le prédicat de la phrase comme vrai, contingent (ou nécessaire), probable (ou possible) (...) » (DUBOIS et al., 2002 : 306). Les valeurs modales sont nombreuses : le désidératif, le potentiel, l'hypothétique, le jussif ou l'impératif, le dubitatif, l'exclamatif, l'intentif, l'optatif, etc.

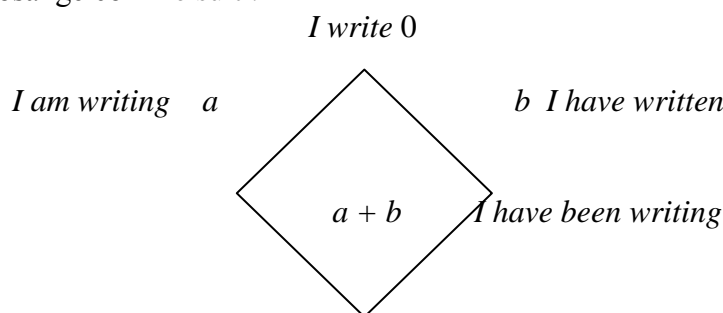
4. Dans le système verbal du français, les modes « se distinguent entre eux par la prise en compte ou non des personnes et des temps :

- L'infinif et le participe ne connaissent ni la personne ni le temps ;
- Le subjonctif connaît la personne mais non le temps ;
- L'indicatif connaît et la personne et le temps » (LEEMAN-BOUIX, 2005 : 82)

Les deux premiers sont plutôt aspectuels, le second modal et le dernier temporel. « Plutôt » signifie ici que ces catégories verbales ne sont pas exclusives les unes des autres. Le système verbal de l'anglais qui oppose sur la droite temporelle le passé, le présent et le futur, oppose dans chacun de ces trois tiroirs (ou époques) quatre formes verbales par des rapports aspectuels (COHEN, 1989 : 212/213) :

	Présent	Passé	Futur
1. simple	<i>He writes</i>	<i>He wrote</i>	<i>He will write</i>
2. progressive	<i>He is writing</i>	<i>He was writing</i>	<i>He will be writing</i>
3. parfait	<i>He has written</i>	<i>He had written</i>	<i>He will have written</i>
4. complexe	<i>He has been writing</i>	<i>He had been writing</i>	<i>He will have been writing</i>

Pour J. KURYLOWICZ ce modèle de l'anglais à quatre rapports aspectuels à l'intérieur de chacune de ces époques est universel et s'appliquerait à toutes les langues. Ces formes expriment pour lui les aspects suivants au présent et au passé : 1. aspect neutre (ni perfectif ni imperfectif) ; 2. aspect négatif (imperfectif) ; 3. aspect positif (perfectif) ; 4. aspect complexe (perfectif + imperfectif) (COSERIU, 1978 : 14). Ces quatre oppositions sont schématisées par KURYLOWICZ au présent sous forme d'un losange comme suit :



L'arabe opposerait ici deux formes seulement : '*ktubu* (0, *a* et *a + b*) et *katabtu* (*b*), c'est-à-dire l'imperfectif et le perfectif respectivement. C'est d'ailleurs l'opposition aspectuelle fondamentale du système verbal de l'arabe. Pour revenir au modèle universel de KURYLOWICZ et d'un point de vue strictement logique, $+ a - b$, $- a + b$, $- a - b$ et $+ a + b$ constituent en effet 100% de possibilité de réalisation de n'importe quelle catégorie d'aspect, mais ce dernier ne se réduit pas à l'absence ou présence des deux valeurs en question, combien même elles sont importantes (v. définition de l'aspect § I.2).

II. Les oppositions verbales kabyles : étude axiologique et terminologique des thèmes

Nous étudierons ici les valeurs des trois principaux thèmes qui s'opposent dans le système verbal berbère de manière générale et dans celui du kabyle en particulier auquel nous adjoindrons celui de *ad + thème I*.

1. **Le thème I** : ce thème nu, sans la modalité *ad*, est aujourd'hui rarement utilisé. Il est surtout attesté dans les discours élaborés (contes, proverbes, poèmes anciens...) ayant une certaine profondeur historique :

- *Wi 'byan taħbult m lenwar, iṣubb* (*ṣubb* « descendre » + thème I) *s azayar ad yeyleb aydi ttemrit* ; *wi 'byan lħerma ad tagar yali* (*ali* « monter » + thème I) *s adrar ad yečč abelluđ bu tcacit* (proverbe repris dans une chanson de Idir) « qui veut de la galette raffinée, qu'il descende à la plaine et y souffrir comme un chien ; qui veut force dignité, qu'il monte à la montagne et y manger du gland à cupule »
- *Wi 'byan ad yuzur yirqiq* (*irqiq* « s'affiner » + thème I) ; *wi 'byan ad yesgem yilqiq* (*ilqiq* « s'attendrir » + thème I) (proverbe) « qui veut grossir, qu'il s'affine ; qui veut grandir, qu'il s'attendrisse (s'amollisse) ».

Les verbes *ṣubb* « descendre » et *ali* « monter » expriment ici des procès postérieurs par rapport à celui exprimé par le verbe *byu* « vouloir ». Il s'emploie toujours en énoncé contraint, en subordonnée. Il exprime ici un procès non-effectif, non-réel. Cette valeur aspectuelle est exprimée aujourd'hui en kabyle par *ad* + *thème I*. On dira, par exemple, dans la langue de tous les jours :

- *Wi 'byan ad isewweq ad yekker zik* « qui veut aller au marché, qu'il se lève tôt ».

Ce thème exprime aussi un procès « réel », effectif, toujours en subordonnée et dans le discours élaboré :

- *Yebb'ed, yaf-n* (*af* « trouver » + thème I) *tesea u tesein iwayezniwen* (DALLET) (GALAND, 2002 : 264) « il arrive (arriva) et y trouve (trouva) quatre-vingt-dix-neuf ogres ».

Cette valeur aspectuelle est exprimée aujourd'hui en kabyle par le thème III. On dira, par exemple :

- *Yekcem s axxam yufa-t* (*af* « trouver » + thème III) *yeččur d lyaci* « il entre (entra) à la maison et la trouve (trouva) pleine de gens ».

Dans l'usage actuel de la langue ce thème s'est donc effacé au profit des autres⁴ en exprimant, selon les contextes, diverses valeurs, même contradictoires comme nous venons de le voir. D'où sa considération par les berbérissants comme un thème neutre ou non marqué. Sa neutralité temporelle étant évidente, il mérite donc sa dénomination d'*aoriste* adoptée par la quasi-totalité des berbérissants à la suite d'André BASSET.

Les seuls emplois courants de ce thème dans la langue kabyle d'aujourd'hui sont des emplois modaux (GALAND, 2002 : 265). Après l'impératif il exprime des valeurs modales comme l'ordre, l'invitation, l'exhortation, l'incitation :

- *ečč tesweđ* (*sew* « boire » + thème I) « mange et bois » ;
- *gzem ternuđ* (*rnu* « ajouter » + thème I) « coupe et coupe encore (litt. coupe et ajoute) » ;
- *xemmem terređ-iyi-d* (*err* « répondre » + thème I) *s lexbar* « réfléchis et réponds-moi après (litt. réponds-moi avec l'information) »...

La «modalité d'invitation» i + thème I: on retrouve aussi couramment ce thème après ce que nous pouvons appeler la « modalité d'invitation » *i* :

- *i teqqimed* (*qim* « rester » + thème I) *ad tegluđ s imensi* « et si tu restais pour dîner avant de partir (litt. et si tu restais (et) tu prendras par la même occasion le dîner) » [l'énoncé sous-entendu : *imi d lawan ney qrib* « puisque c'est le moment ou presque »] ;
- *i tenseđ* « et si tu passais la nuit (ici) (*ens* « passer la nuit » + thème I) » [l'énoncé sous-entendu : *imi i d-yeqli yiđ/imi ik-yetef lħal* « puisque la nuit est tombée/puisque il est trop tard (pour rentrer) »]...

Ce sont des énoncés en situation qui sont reliés implicitement ou explicitement à d'autres énoncés avec lesquels ils font sens. Ce thème exprime ici la valeur modale d'invitation.

⁴ Dans certains parlers berbères comme celui du Djebel Nefoussa en Libye, ce thème nu sans particule a complètement disparu (GALAND, 2002 : 269).

2. **Le thème II** : il exprime un procès ou état qui dure ou qui se répète dans le temps (interne au procès ou *in posse* de G. GUILLAUME). C'est une forme dérivée de celle de l'aoriste avec tension sur une consonne ou préfixation du morphème *tt* (et parfois d'un simple *t*-).
- *Ttruzun* (*erz* « casser, se casser » + thème II) *yizmawen, tetten* (*ečč* « manger » + thème II) *wuccanen* (proverbe) « les lions chassent (litt. cassent), les chacals mangent » ;
 - *Win yesean deg udrar, ur yettagad* (*agad* « avoir peur » + thème II) *deg uzayar* (proverbe) « qui possède (un domaine) à la montagne n'a pas peur à la plaine ».

Dans le premier proverbe, les verbes *erz* et *ečč* expriment des actions itératives, dans le deuxième, le verbe *agad* exprime un état duratif. Ce sont les deux types de procès qu'exprime ce thème, d'où la dénomination de *duratif-itératif*⁵ que nous préférons à celle d'« aoriste intensif » qui n'a rien d'un « aoriste » qui est axiologiquement une catégorie verbale neutre (v. ci-dessus §1). La dénomination d'*aoriste intensif*, adoptée par la plupart des berbérissants pour dénommer ce thème à la suite d'André BASSET, n'est justifiée que par le fait que ce soit morphologiquement une forme dérivée de celle de l'aoriste. Lionel GALAND préfère, lui, la dénomination d'*inaccompli*, « car si le prétérit s'identifie à l'accompli, c'est l'aoriste intensif, et non l'aoriste, que j'appelle inaccompli » (1977 : 292). C'est effectivement la valeur aspectuelle que ce thème exprime généralement, mais il peut aussi exprimer un accompli dans des énoncés comme le suivant :

- *Yettazzal almi yeyli* « il courait jusqu'à ce qu'il tombât », où le procès duratif du verbe « courir » est bien accompli, alors que celui du même verbe est inaccompli dans l'énoncé suivant :
- *Yettazzal alma yeyli* « il court (habituellement) jusqu'à ce qu'il tombe ».

On peut utiliser dans le premier énoncé le thème III (v. ci-dessous § II.3) à la place du thème II :

- *Yuzzel almi yeyli* « il courut/il a couru jusqu'à ce qu'il tombât ».

Mais les deux procès ne sont pas tout à fait équivalents. Dans le premier l'accent est mis sur l'« intensité » du procès de la principale : il a fallu qu'il tombe pour qu'il cesse de courir, alors que dans le dernier énoncé, bien qu'il contienne aussi cette « intensité » exprimée plutôt par la conjonction *almi* « jusqu'à ce que », l'accent est mis plutôt sur la succession des deux procès de la principale et de la subordonnée.

C'est pour cela que nous préférons, pour notre part, la dénomination de *duratif-itératif*, même si nous trouvons que celle d'*inaccompli* de L. GALAND est acceptable et exprime mieux la valeur de ce thème que celle d'*aoriste intensif*. André BASSET lui-même, avant de proposer cette dernière dénomination dans son *handbook* intitulé *La langue berbère* (1952), appelait ce thème *forme d'habitude* : « Ce que nous appelons impératif intensif et aoriste intensif étaient réunis jusqu'ici sous le nom de forme d'habitude » (2013 (1^{ère} éd. 1952) : 24). Cette dénomination est proche de celle que nous proposons ici, même si la nôtre est plus explicite et exprime deux valeurs aspectuelles déjà répertoriées et connues comme telles. Pour GALAND ce nom de *forme d'habitude* dont il signale l'existence en allemand (*Habitativ*) « ne suffit pas, car il ne dit pas que cette forme peut noter aussi le procès en cours » (2013 : 217). Or, même la dénomination d'*inaccompli* qu'il propose lui-même ne suffit pas non plus, pour reprendre son argument, puisqu'elle ne peut noter un procès accompli. Il y aurait même, en l'occurrence, *contradictio in terminis* à parler d'inaccompli. D'où l'intérêt de la dénomination que nous proposons ici dont l'un des deux termes au moins est toujours actualisé dans le discours.

3. **Le thème III** : c'est le thème qui exprime dans des énoncés non contraints l'accompli, l'effectif, le perfectif :
- *Yecreq* (*creq* « se lever (soleil) » + thème III) *yitij yuli* (*ali* « monter » + thème III) *wass, yedwa* (*dwu* « diffuser (lumière) » + thème III) *tafat yef madden irk^welli* ; *yal yiwen amek yufa* (*af* « trouver » + thème III) *lbenna-s* : *wa am ssker, wa am ilili* (refrain d'une célèbre

⁵ *Atiman-alsan* en berbère (BERKAI, 2007 et 2009).

chanson de Salah Sadaoui « le soleil s'est levé, il a fait jour (litt. il a monté le jour), il a diffusé sa lumière sur tous les humains ; à chacun sa saveur (litt. chacun comment il a trouvé sa saveur) : douce pour les uns (litt. comme le sucre), amère pour les autres (litt. comme le laurier-rose) » ;

- *Yekfa* (*kfu* « finir, terminer » + thème III) *ttbel*, *yefra* (*fru* « résoudre ; terminer » + thème III) *wurar* (proverbe) « Toute bonne chose a une fin (litt. le tambour c'est fini, la fête est terminée) »...

Les verbes *creq*, *ḍwu*, *ali*, *af*, *kfu*, *fru* expriment ici clairement des procès accomplis ou perfectifs, plutôt que des procès passés (temps) se situant nécessairement par rapport au moment de l'énonciation qui n'est pas « repérable » au niveau de l'énoncé.

Le thème III peut exprimer aussi, dans des énoncés contraints, les valeurs modales de certitude et de souhait :

- *Ueiḡ-k* (*ueu* « voir » + thème III) *teččiḡ* (*ečč* « manger » + thème III) *tiyita*⁶ « tu vas sûrement prendre un coup (litt. je t'ai vu tu as mangé un coup) » ;
- *Ma ttfeḡ-k* (*ttfeḡ* « attraper » + thème III), *temmteḡ* (*mmet* « mourir » + thème III) ! « si je t'attrape, tu es mort ! » ;
- *Ad ig Rebbi teḡliḡ* (*ḡlu* « guérir » + thème III) ! « Dieu fasse que tu guérisses » ;
- *Ad d-uḡaley mi fukkeḡ* (*fakk* « finir, terminer » + thème III) « je reviendrai quand j'aurai terminé ».

Dans le second énoncé l'usage de *ad* + aoriste à la place du thème III pour le verbe *mmet* « mourir » (*ad temmteḡ* « tu vas mourir/tu mourras ») ferait passer ce procès de « certain »⁷ à « possible ». Le procès antérieur (*ttfeḡ* « attraper ») est exprimé dans le thème III pour le poser comme indispensable à l'accomplissement du second : « Le procès antérieur est souvent exprimé par l'accompli. Celui-ci indique qu'un premier procès doit être réalisé pour que la réalisation du second puisse être envisagée. Pour l'expression de ce second procès lui-même, l'emploi de l'accompli pose en principe que sa réalisation conséquente est inéluctable lorsque le premier est réalisé », écrit D. COHEN (1989 : 90) à propos d'un énoncé en arabe, mais qui s'applique aussi bien à nos énoncés (les deux premiers). Dans le premier énoncé le procès antérieur est effectivement réalisé, d'où l'« inéluctabilité » du second. L'usage du thème III dans le troisième énoncé affirme la bonne foi de l'énonciateur et donne au « souhait » le maximum de chance de se réaliser. « Et c'est précisément lorsque le caractère non éventuel mais réel du procès prédit doit être fortement affirmé que l'accompli est employé dans certaines conditions syntaxiques, c'est-à-dire, dans les promesses, les souhaits, pour marquer la proximité, l'inéluctabilité de l'évènement, etc. », écrit encore D. COHEN (1989 : 89) en s'appuyant sur des exemples en arabe qui confirment la proximité des deux systèmes verbaux.

La dénomination qui conviendrait le mieux à l'expression de ce thème est naturellement celle d'*accompli* (*ummid*, en berbère), déjà proposée par L. GALAND (1977 : 292), et non le *prétérit*, dénomination d'André BASSET utilisée à sa suite par la plupart des berbérissants, qui ne distingue pas entre l'imparfait et le parfait (DUBOIS et al., 2002). Le prétérit anglais « couvre l'usage du passé défini du français et partiellement ceux du passé indéfini et de l'imparfait (*he helped him every time he asked*, « il l'aidait chaque fois qu'il le demandait ») » (COHEN, 1989 : 14). Ce prétérit anglais se traduirait, dans cet énoncé, en berbère par le *duratif-itératif* et *ara* + aoriste (v. ci-dessous) : *yetteawan-it* (*eiwen* « aider » + thème II) *mkul mi ara t-id-yessuter* (*suter* « demander » + *ara* + thème I).

⁶ C'est un jeune homme qui s'adresse en ces termes à son petit frère au Hammam El Biban (*Lhemmam n tebburt*) à Bordj Bou Ariridj le 14/02/2014. Les autres énoncés relèvent de la langue plus ou moins courante.

⁷ « certain » veut dire ici une réalisation « intensive » du procès, un châtement très sévère qui n'aboutit évidemment pas nécessairement à la mort.

4. **Ad + aoriste** : c'est un thème complexe qui exprime à la fois des valeurs aspectuelles et modales. Le préverbe *ad* exprime avec le verbe qui le suit (à l'aoriste ou au « duratif-itératif »/aoriste intensif) le procès non-effectif, non-réel, en particulier, à l'aide d'auxiliaires adverbiaux, le futur qui est du temps « non-effectif » :

- *Yekcem ad yečč (ečč « manger » + ad + thème I) yufa tfukk lmakla* « il est entré pour manger, il a trouvé que la bouffe était terminée » ;
- *Yebya ad d-imeslay (mimeslay « parler » + ad + thème I) ur t-ğğin ara* « il voulait parler, on l'a empêché de le faire/on ne l'a pas laissé (faire) »...

Nous remarquons ici que les procès accomplis ou effectifs sont exprimés par le thème III⁸, alors que les procès non-effectifs le sont par *ad + aoriste*. Ces deux procès se situent dans le passé (interne au procès), ce qui montre que ce complexe verbal n'a pas vocation à exprimer le temps, le futur en particulier. Autres exemples dans le futur (*in posse*) à valeurs aspectuelles ou modales :

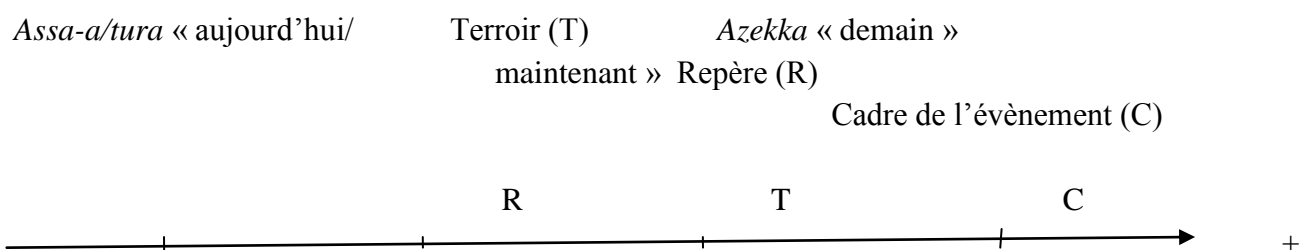
- *A(d) d-uyaley (uyal « revenir » + ad + thème I) « je reviendrai »* (aspect : non effectif) ;
- *(Ad) ak-d-ifk Rebbi lxir* « que Dieu te fasse/te donne du bien » (modal : souhait).

L'occurrence de ce complexe verbal dans le discours est très importante et représenterait de 25 à 30% de l'ensemble des formes verbales. Il devancerait le thème II (*duratif-itératif*) qui ne représenterait que 15%. Le thème le plus courant, et de loin, est celui de l'*accompli* représentant environ 55% de l'ensemble (METTOUCHI, 2002 : 344).

5. **Les valeurs temporelles** s'expriment, en dehors de la forme verbale, par des auxiliaires adverbiaux, modaux ou temporels :

- *Azekka zik a(d) d-kkrey*
A(d) s-rrey tablađt i wul
zriy abrid-iw idul
wissen akkit m'a(d) d-uyaley (MOHYA, Groupe d'Etudes Berbères, 1989 : 44)
 « demain je me lèverai tôt ; je couvrirai mon cœur d'une dalle ; je sais que mon chemin est long ; ce n'est pas du tout sûr que je reviendrai »

Le verbe *kker* précédé du préverbe *ad* exprime ici le futur moyennant l'adverbe du temps *azekka* « demain ». Un temps qui situe le procès verbal dans l'après, relativement au moment de l'énonciation, au « maintenant ». On peut le schématiser comme suit :



R = *ass-a/tura* « aujourd'hui/maintenant », C = *azekka* « demain », $0 < T \leq 48$ h.

⁸ *Yekcem* : *kcem* « entrer » + thème III ; *yufa* : *af* « trouver » + thème III ; *tfukk* : *fakk* « terminer » + thème III ; *yebya* : *byu* « vouloir » + thème III ; *ur t-ğğin ara* : *eğğ* « laisser » + thème III + négation.

Conclusion

On peut conclure qu'au plan axiologique les oppositions verbales kabyles sont plutôt aspectuelles et opposent trois formes verbales essentielles : l'*accompli* et le *duratif-itératif* qui relèvent de l'*effectif* en exprimant des procès réels, concrets, « effectivement » réalisés (ou en cours de réalisation pour le second) et le complexe *ad + aoriste* (et *ad + duratif-itératif*) qui, lui, exprime des valeurs relevant du *non-effectif*,⁹ non-concret, non-réel.

A l'instar de beaucoup d'autres langues comme l'anglais, le russe ou l'allemand qui recourent à un auxiliaire verbal (*will, shall, vy-, budu, werden...*) pour exprimer l'aspect ou le temps non-effectif, le kabyle utilise le préverbe *ad*¹⁰ pour exprimer l'aspect non-effectif (non-réel) auquel on adjoint un adverbe pour exprimer le futur (*azekka* « demain », *idelli* « hier »...). Le rôle de ces auxiliaires étant « d'imprimer au verbe une impulsion qui le porte au-delà du présent, limite qu'il ne saurait franchir de lui-même » (GUILLAUME, 1994 : 56)¹¹.

Au plan terminologique, nous avons préféré les dénominations d'*accompli* et de *duratif-itératif* à celles, respectivement, de *prétérit* et d'*aoriste intensif*. « Savoir comment fonctionnent les systèmes aspectuels, séparer les valeurs de base des valeurs secondaires, créer une terminologie adéquate en évitant les assimilations de tel système à tel autre, voilà les exigences qui sont ou devraient être celles de l'aspectologue », écrit Jack FEUILLET (2001 : 145) en s'adressant à l'aspectologue que nous n'avons pas la prétention d'être, même si nous espérons avoir satisfait en partie à ses exigences.

Bibliographie

- BASSET, André (1929), *La langue berbère. Morphologie. Le verbe. Etude de thèmes*, Paris, Leroux.
- BASSET, André (2013), *La langue berbère*, Alger-Livres Editions (première édition Oxford University Press, 1952).
- BENLAKHDAR, Mahieddine (1991), *Des catégories fondamentales du système verbal de Tamazight (parler des Ayt Izdeg, Maroc) : aspect, temps et mode*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Paris, INALCO.
- BERKAI, Abdelaziz (2007), *Lexique de la linguistique français-anglais-berbère, précédé d'un essai de typologie des précédés néologiques*, Paris, L'Harmattan. Réédition Achab, Tizi-Ouzou, 2009.
- BERKAI, Abdelaziz (2011), *Les spécificités morphosyntaxiques du parler kabyle d'Aokas*, Asinag, n° 6, p. 95-114.
- CHAKER, Salem (1991), *Manuel de linguistique berbère I*, Alger, Bouchène.
- CHAKER, Salem (1996), *Manuel de linguistique berbère II. Syntaxe et diachronie*, Alger, ENAG.
- COHEN, David (1989), *L'aspect verbal*, Paris, PUF.
- COSERIU, Eugenio (1978), « Aspect verbal ou aspects verbaux ? Quelques questions de théorie et de méthode », dans David J. et Martin R. (éd.), *La notion d'aspect*, actes du Colloque

⁹ Nous empruntons cette opposition aspectuelle du système verbal berbère en *effectif* et *non-effectif* qui nous semble très juste à CHAKER (1996 : 59).

¹⁰ En kabyle extrême-oriental qu'on appelle *tasahlit* ce sont les variantes préverbaux *di/i* qui sont attestés dans l'usage courant de la langue (v. BERKAI, 2011).

¹¹ Gustave GUILLAUME parle ici du verbe allemand et de son auxiliaire *werden*, mais qu'on peut aisément extrapoler aux autres langues dont la forme verbale stricte (ou thème) n'exprime que le procès réel, effectif, n'allant pas au-delà du présent. Il écrit, plus loin dans le même ouvrage à propos cette fois du verbe anglais que « le futur qui est du temps possible accuse sa discongruence au verbe qui n'a de convenance qu'au temps réel. On lève la discongruence en faisant appel aux mots accessoires (verbes auxiliaires) *shall* et *will*, qui ont pour effet, en occupant le présent *pro forma*, de rejeter le verbe dans le futur » (*op. cit.*, p. 65). Une analyse d'autant plus perspicace qu'elle expliquerait même en anglais l'adjonction des préverbes *to* et *do* à l'infinitif et à l'interrogation qui sont des formes qui expriment plutôt le possible que le réel (*ibid.*).

organisé par le Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz (18-20 mai 1978), p. 13-25.

DUBOIS, Jean et al. (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse.

FEUILLET, Jack (2001), « Typologie des oppositions aspectuelles », *Linx*, 45, p. 139-146.

GALAND, Lionel (1977), « Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, T. LXXII, Fascicule 1, p. 275-303.

GALAND, Lionel (2002), *Etudes de linguistique berbère*, Peeters Leuven-Paris.

GALAND, Lionel (2013), *Regards sur le berbère*, Tizi-Ouzou, Editions Achab.

Groupe d'Etudes Berbères (1989), *Langue berbère, initiation à l'écriture*, AZAR, 2^{ème} Edition

GUILLAUME, Gustave (1993), *Temps et verbe : théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion.

GUILLAUME, Gustave (1994), *Langage et science du langage*, Librairie A.-G. Nizet, Paris et Presses de l'Université Laval, Québec (4^e édition).

LEEMAN-BOUIX, Danielle (2005), *Grammaire du verbe français : des formes au sens*, Paris, Armand Colin.

LEGUIL, Alphonse (1983), « Remarques sur le verbe berbère », dans *Langue arabe et langues africaines*, INALCO CERMA-CEROI, édition du Conseil International de la Langue Française, p. 71-104.

LEGUIL, Alphonse (1992), *Structures prédicatives en berbère. Bilan et perspectives*, Paris, L'Harmattan.

MANSERI, Ourida (1999), « Sur l'aspect et la dérivation en kabyle », *Etudes et Document Berbères*, 17, p. 153-164.

McCRINDLE, Karen Lyda (1999), *Temps, mode et aspect : les créoles des Caraïbes à base lexicale française*, thèse pour l'obtention du grade de Docteur en philosophie, Université de Toronto, Bibliothèque nationale du Canada.

METTOUCHI, Amina (2002), « La forme *ad* + aoriste en berbère (kabyle) », dans Naït-Zerrad K. (éd.), *Mémorial Werner Vycichl*, Paris, L'Harmattan, p. 335-347.

MIRAMBEL, André (1960), « Aspect verbal et système, essai d'une typologie », *Revue des études slaves*, tome 37, fascicule 1-4, p. 71-88.